

# MALLETTE

**Conseil des Innus de Pessamit**

États financiers  
Au 31 mars 2015

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

# MALLETTE

Mallette S.E.N.C.R.L.

229 boulevard La Salle  
Baie-Comeau QC G4Z 1S7  
Téléphone 418 296-9651  
Télécopie 418.296-8454  
Courriel info.bcome@mallette.ca

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

Aux membres du  
**Conseil des Innus de Pessamit,**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du CONSEIL DES INNUS DE PESSAMIT, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, et les états des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Bande portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Bande. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil des Innus de Pessamit au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A105323

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

---

**Observation**

Le budget a été préparé par la Bande sur la base d'hypothèses comptables et financières; conséquemment, nous n'exprimons pas d'opinion sur ce budget.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*

Mallette S.E.N.C.R.L.  
Société de comptables professionnels agréés

Baie-Comeau, Canada  
Le 28 juillet 2015

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A105323

## Conseil des Innus de Pessamit

### ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2015

2014

#### PRODUITS

Contribution globale - AADNC	18 967 415 \$	18 835 888 \$
Contributions préétables - AADNC	2 669 348	1 433 964
Contributions fixes - AADNC	3 923 183	4 293 837
Contributions souples - AADNC	9 632 325	3 966 133
Contribution - Sécurité publique	525 655	854 506
Contributions - Santé Canada	4 847 669	5 007 519
Pêches et Océans Canada	65 000	65 000
Société canadienne d'hypothèques et de logement	877 787	839 419
Revenu Canada - Soins à l'enfance	296 513	255 715
Santé Canada - Autres	93 500	421 581
Secrétariat aux affaires autochtones	92 500	-
Contribution - Fonds Toulnustouc	892 200	855 200
Ministère des ressources naturelles	65 000	41 465
Contribution - Sécurité publique Québec	485 220	710 000
Hydro-Québec	3 729 074	5 326 798
Ministère des transports	884 847	472 966
Contributions - CDRHPNQ	989 230	872 434
Institut Tshakapesh	45 173	68 592
Transferts des autres secteurs	591 641	1 184 072
Contributions des usagers	1 135 815	1 093 150
Revenus locaux et autres	3 891 604	2 849 299
Contribution par financement	2 079 000	405 456
	56 779 699	49 852 994

#### DÉPENSES

Éducation	7 895 871	7 398 976
Développement social	6 671 519	6 056 920
Territoire et ressources	818 097	537 100
Conseil de bande et terres	4 053 627	4 035 673
Administration	2 851 054	2 438 962
Services publics	4 770 898	2 965 255
Services de santé	4 414 008	4 546 944
Services à l'enfance et à la famille	4 292 198	4 544 531
Projets capitaux	12 535 824	6 197 099
Habitation	2 163 665	2 182 760
Loisirs et sports	1 530 481	1 383 928
Sécurité publique	1 561 435	1 762 555
Centre local d'emploi et de formation	1 253 446	1 058 393
	54 812 123	45 109 096

#### EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

1 967 576

4 743 898

#### AUTRES ÉLÉMENTS (note 18)

9 706 053

5 564 948

#### EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

11 673 629 \$

10 308 846 \$

MALLETTÉ

## Conseil des Innus de Pessamit

### ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE Pour l'exercice terminé le 31 mars

2015

2014

SOLDE, début de l'exercice	(32 693 663) \$	(43 588 848) \$
Déjà établi		
Retraitements de l'exercice antérieur	<u>(546 382)</u>	3 330 717
Retraité	(33 240 045)	(40 258 131)
Excédent dès produits sur les charges	11 674 129	10 308 845
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(11 445 508)	(5 155 216)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 209 528	2 071 269
Acquisition de stocks de fournitures	(19 696)	(15 925)
Utilisation de frais payés d'avance	(7 998)	355 495
SOLDE, fin de l'exercice	<b>(30 829 590) \$</b>	<b>(32 693 663) \$</b>

MALLETTE

# Conseil des Innus de Pessamit

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars

2015

2014

### ACTIF

#### ACTIFS FINANCIERS

Encaisse	582 591 \$	3 966 928 \$
Créances (note 3)	11 026 506	8 231 181
Subventions à recevoir - SAA	955 009	1 110 318
Fonds en fiducie du gouvernement fédéral	108 666	105 674
Investissement dans des partenaires commerciaux (note 7)	2 060 924	2 005 289
Placements (note 6)	3 646 922	3 493 166
	18 380 618 \$	18 912 556 \$

### PASSIF

#### PASSIF À COURT TERME

Emprunt bancaire (note 9)	8 373 375 \$	12 232 553 \$
Dettes de fonctionnement (note 10)	4 664 678	4 795 260
Contributions reportées - AADNC (note 11)	3 219 875	1 150 659
Contributions reportées - autres (note 12)	1 030 760	1 091 786
Dette à long terme (note 13)	31 921 520	32 335 957
	49 210 208	51 606 215

#### DETTE NETTE

(30 829 590) (32 693 663)

#### ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles (note 8)	78 866 482	69 630 502
Stocks de fournitures	85 906	66 210
Frais payés d'avance	19 256	11 258
	78 971 644	69 707 970

#### AVOIR DES MEMBRES (note 19)

48 142 054 \$ 37 014 307 \$

### ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENT (notes 15 et 16)

Pour le conseil d'administration :

  
\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

MALLETTE

## Conseil des Innus de Pessamit

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2015

2014

#### ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	11 673 629 \$	10 308 846 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 209 528	2 071 269
Retraitements de l'exercice antérieur	-	90 054
Réserves - SCHL	(68 463)	186 310
Variation des contributions reportées	1 950 644	(1 321 987)
	<b>15 765 338</b>	<b>11 334 492</b>
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	<b>(4 371 325)</b>	<b>1 099 788</b>
	<b>11 394 013</b>	<b>12 434 280</b>

#### ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition de placements et fonds affectés	(156 746)	(267 592)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(11 445 508)	(5 155 216)
Variation des prêts à des particuliers	(85 757)	41 719
Encaissement de subventions à recevoir	155 309	138 095
	<b>(11 532 702)</b>	<b>(5 242 994)</b>

#### ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Variation de l'emprunt bancaire	(3 859 178)	(1 961 133)
Obtention de financement supplémentaire	2 079 000	405 456
Remboursement de la dette à long terme	(2 493 438)	(2 737 286)
	<b>(4 273 616)</b>	<b>(4 292 963)</b>

#### AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE

ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

**(4 412 305)** 2 898 323

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE,  
début de l'exercice

**3 966 928** 1 068 606

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE,  
fin de l'exercice

**582 591 \$** 3 966 928 \$

# **Conseil des Innus de Pessamit**

---

## **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 mars 2015

---

### **1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

Katakuitshet Pessamit (Conseil des Innus de Pessamit), est un organisme reconnu par les lois fédérales sur les indiens à titre d'administration territoriale et de gouvernement local de la communauté Innus de Pessamit, basé et ayant juridiction sur le territoire ancestral de la communauté. L'objectif principal du Conseil des Innus consiste à fournir à la population de Pessamit des services tels que l'éducation, les services essentiels, le développement économique, l'habitation et l'administration des ressources, le tout conformément à divers protocoles d'ententes convenus entre le Conseil des Innus et les divers intervenants. Sa principale source de revenus provient des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC).

### **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Référenciel comptable**

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables professionnels agréés.

#### **Entité comptable**

L'entité comptable de Conseil des Innus de Pessamit comprend le gouvernement de ce Conseil de Bande et toutes les entités qui sont sous le contrôle de cette dernière.

#### **Catégories d'actifs**

Il existe deux catégories d'actifs, soit les actifs financiers et les actifs non financiers. Les actifs financiers sont ceux qu'on pourrait utiliser pour s'acquitter de dettes existantes ou pour financer des activités futures. Les actifs non financiers sont des biens achetés, construits ou mis au point qui ne génèrent pas de ressources permettant de s'acquitter des dettes existantes. Cependant, on peut y avoir recours pour fournir des services gouvernementaux ou dans le cadre des activités normales, et on ne peut pas les revendre. Les actifs non financiers comprennent les immobilisations corporelles, les frais payés d'avance et les stocks de fournitures.

#### **Utilisation d'estimations**

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

#### **Comptabilisation des produits**

Le Conseil applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

# **Conseil des Innus de Pessamit**

---

## **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 mars 2015

---

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

### **Comptabilisation des produits**

Les produits provenant des placements sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

### **Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

### **Principe de consolidation**

Le Conseil des Innus détient des participations dans des partenariats commerciaux, tels que définis dans le chapitre SP 3060, Partenariats des normes comptables canadiennes pour le secteur public.

- Groupe Umek, Société en commandite
- Pêcheries Nikan S.E.C.
- Les Pêcheries Nitshimau SENC

Ces placements sont comptabilisés à la valeur de consolidation.

### **Placements**

Les placements sont comptabilisés au coût, déduction faite de toute provision pour moins-value durable.

### **Prêts à des particuliers**

Les prêts à des particuliers sont comptabilisés au coût. Une provision pour moins-value est constituée afin de présenter les prêts au moindre du coût et de la valeur de recouvrement nette.

# Conseil des Innus de Pessamit

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au '31 mars 2015

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode linéaire aux taux suivants :

Bâtiments résidentiels	3 %
Édifices publics	2,5 %
Machinerie	10 %
Infrastructures	2,5 %
Mobilier et équipement	10 %
Écoles	2,5 %
Matériel roulant	20 %
Équipement informatique	20 %
Matériel marin	5 et 10 %

Les immobilisations en cours ne sont pas amorties tant qu'elles ne sont pas prêtées à être mises en service.

#### Dette nette

Les états financiers du Conseil des Innus de Pessamit sont présentés de manière à mettre l'accent sur la dette nette qui permet d'évaluer sa situation financière. On détermine la dette nette en soustrayant les actifs financiers aux passifs.

#### Avantages sociaux futurs

Le Conseil offre à ses employés un régime de retraite à prestations déterminées. En vertu de ce régime, les prestations versées sont basées sur le nombres d'années de services et sur le salaire moyen des années les mieux rémunérées. Ce régime est administré par le Régime des Bénéfices Autochtone (RBA) qui est constitué comme un régime interentreprise.

Le coût du régime de retraite afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de la période pendant laquelle les cotisations sont payables par l'employeur.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Conseil sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire représentant les chèques en circulation et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

## Conseil des Innus de Pessamit

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2015

#### 3. CRÉANCES

	2015	2014
Contribution à recevoir - Santé Canada	401 010 \$	1 874 780 \$
Loyers à recevoir - SCHL	1 335 175	1 210 247
Comptes clients	5 260 290	1 986 734
Intérêts courus	5 050	5 050
Avances à des particuliers	179 955	64 665
Taxes à la consommation	91 759	103 822
Prêts à des particuliers - rénovation logement	<u>175 632</u>	<u>205 164</u>
	7 448 871	5 450 462
Contributions à recevoir - AADNC		
Contribution fixe	489 954	122 213
Contribution préétablie	777 280	166 883
Contribution couple	<u>2 182 764</u>	<u>1 589 996</u>
Contribution - année antérieure	14 000	550 637
Contribution globale	<u>113 637</u>	<u>350 990</u>
	3 577 635	2 780 719
	11 026 506 \$	8 231 181 \$

#### 4. SUBVENTIONS À RECEVOIR

Les subventions sont à recevoir du Secrétariat aux affaires autochtones en vertu d'ententes d'aide financière relatives aux projets de construction d'un aréna et d'agrandissement et réaménagement du bureau politique.

Ces subventions, d'un montant initial de 1 640 000 \$ et de 300 961 \$, sont équivalentes aux montants du capital emprunté par le Conseil pour réaliser les projets. Elles sont encaissables sur des périodes de vingt ans et cinq ans au moyen de versements semestriels de 65 724 \$ et de 37 952 \$ comprenant capital et intérêts, effectués directement auprès de l'institution financière. La portion capital des subventions réduit les montants à recevoir et les dettes afférentes. (voir la note 13)

Les intérêts se rapportant à ces emprunts font également l'objet d'une subvention équivalente en vertu des mêmes ententes. À cet effet, un revenu de subvention et une charge d'intérêt équivalente ont été constatés.

#### 5. FONDS EN FIDUCIE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRALE

Les comptes en fiducie proviennent des fonds obtenus à partir de capitaux ou de sources de revenus comme il est indiqué à l'article 62 de la Loi sur les Indiens. Ces fonds sont détenus en fiducie dans le Trésor du gouvernement du Canada. La gestion de ces fonds est régie par les articles 63 à 69 de la Loi sur les Indiens.

## **Conseil des Innus de Pessamit**

### **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 mars 2015

#### **6. PLACEMENTS**

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Revendications particulières		
Marché monétaire	51 539 \$	28 167 \$
Fonds communs de placements (valeur au marché - 2 611 080 \$; 2014 - 2 191 354 \$)	<u>2 244 040</u>	<u>2 179 996</u>
	<b>2 295 579</b>	<b>2 208 163</b>
Stratégie financière		
Marché monétaire	25 951	16 251
Obligations, taux variant de 3,35 % à 4,85 %, échéant entre juin 2016 et décembre 2021 (valeur au marché : 861 538 \$; 2014 - 736 699 \$)	842 626	791 710
Actions de sociétés cotées en Bourse (valeur au marché : 689 713 \$; 2014 - 568 368 \$)	<u>482 766</u>	<u>477 042</u>
	<b>1 351 343</b>	<b>1 285 003</b>
	<b>3 646 922 \$</b>	<b>3 493 166 \$</b>

#### **Revendications particulières**

En avril 1998, le Conseil des Innus a reçu un montant de 1 984 094 \$ des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada à la suite des revendications particulières à l'égard des lignes de transmission électrique.

À la suite d'un vote tenu le 17 décembre 1997, la population de Pessamit a décidé que ces compensations serviraient au bénéfice de la communauté. Ces sommes ont donc été placées à long terme et ont été données en garantie de l'emprunt pour la construction d'un aréna. Le Conseil des Innus doit tenir un référendum pour pouvoir utiliser ces montants.

En 2006-2007, le Conseil a retiré un montant de 1 050 000 \$ pour financer le développement 32 R.

## **Conseil des Innus de Pessamit**

---

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
Au 31 mars 2015

---

### **6. PLACEMENTS (suite)**

#### **Entente Pessamit - SOTRAC**

À la suite de l'entente Pessamit (1999) entre le Conseil des Innus et Hydro-Québec, la société SOTRAC-Betsiamites a été créée afin de gérer les fonds sur les travaux correcteurs et de favoriser l'émergence de projets locaux aux fins des objets précisés dans l'entente. La société SOTRAC-Betsiamites a été dissoute en mars 2004 et les fonds de 10 646 573 \$ ont été transférés au Conseil.

En 2006-2007, un montant de 2 200 000 \$ a été transféré aux projets capitaux.

En 2010-2011, un montant de 8 224 525 \$ a été retiré pour financer les frais d'administration et gestion et pour réduire l'emprunt bancaire au montant maximal autorisé.

## Conseil des Innus de Pessamit

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
Au 31 mars 2015

### 7. INVESTISSEMENTS DANS DES PARTENARIATS COMMERCIAUX

Le tableau suivant présente les données financières abrégées pour les partenariats commerciaux. Les données de Groupe Umek, société en commandite (SEC), Les Pêcheries Nitshimau, société en nom collectif (SENC) et ceux de Pêcheries Nikan, société en commandite (SEC) sont au 31 décembre 2014.

				2015	2014
	Groupe Umek, SEC	Pêcheries Nikan SEC	Les Pêcheries Nitshimau SENC	Total	Total
<b>ACTIF</b>					
Encaisse	525 120	\$ 75 035	\$ 282 533	\$ 882 688	\$ 977 911
Créances	544 155	34 436	87 021	665 612	388 782
Stocks et payés d'avance	190 742	-	6 645	197 387	29 340
Immobilisations corporelles	1 186 480	230 579	335 350	1 752 409	1 905 511
Autres actifs	2 589 683	17 743	1 617 500	4 224 926	3 744 495
	<b>5 036 180</b>	<b>357 793</b>	<b>2 329 049</b>	<b>7 723 022</b>	<b>7 046 039</b>
<b>PASSIF</b>					
Dettes de fonctionnement	712 891	11 849	41 320	766 060	562 468
Dette à long terme	888 188	-	-	888 188	543 440
Autres passifs	245 860	-	-	245 860	273 820
	<b>1 846 939</b>	<b>11 849</b>	<b>41 320</b>	<b>1 900 108</b>	<b>1 379 728</b>
<b>ACTIF NET</b>	<b>3 188 241</b>	<b>345 944</b>	<b>2 287 729</b>	<b>5 821 914</b>	<b>5 666 311</b>
	<b>5 035 180</b>	<b>357 793</b>	<b>2 329 049</b>	<b>7 722 022</b>	<b>7 046 039</b>
				<b>Total</b>	<b>Total</b>
Revenus	10 766 777	688 256	699 964	12 154 997	8 314 383
Dépenses	10 682 647	339 979	476 768	11 499 394	7 064 797
Excédent	84 130	348 277	223 196	655 603	1 249 586

MALLETTE

## **Conseil des Innus de Pessamit**

### **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 mars 2015

#### Groupe Umek, Société en commandite

Cette société en commandite est constituée en vertu des dispositions du Code civil du Québec. Sa principale activité est de commercialiser le crabe des neiges et différentes autres espèces marines. La société compte cinq commanditaires dont le Conseil qui détient une participation de 23,33 %.

#### Pêcheries Nikan, société en commandite

Cette société en commandite exploite un permis de pêche au crabe. Le Conseil détient une participation de 50 %.

#### Les Pêcheries Nitshimau, société en nom collectif.

Cette société en nom collectif exploite un permis de pêche au crabe avec le bateau portant le nom de "Chasseur d'écume". Le Conseil détient une participation de 50 %.

### **8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

		2015	2014	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Bâtiments résidentiels	50 668 987 \$	23 633 131 \$	27 035 856 \$	27 872 017 \$
Édifices publics	23 814 783	9 417 096	14 397 687	14 766 858
Machinerie	2 437 330	1 146 905	1 290 425	334 079
Infrastructures	22 004 635	6 862 960	15 141 675	15 529 923
Mobilier et équipement	2 429 164	1 503 009	926 155	904 833
Écoles	9 667 799	3 872 065	5 795 734	5 944 343
Matériel roulant	3 572 410	2 358 190	1 214 220	955 826
Équipement informatique	773 895	582 117	191 778	187 025
Matériel marin	1 654 773	777 900	876 873	921 486
Immobilisations en cours	11 996 079	-	11 996 079	2 214 112
	<b>129 019 855 \$</b>	<b>50 153 373 \$</b>	<b>78 866 482 \$</b>	<b>69 630 502 \$</b>

### **9. EMPRUNT BANCAIRE**

Le Conseil dispose d'un emprunt bancaire à la Banque de Montréal d'un montant autorisé de 17 555 000 \$ et renouvelable annuellement. Les avances de 8 000 000 \$ et moins portent intérêt au taux préférentiel, alors que les avances supérieures à 8 000 000 \$ portent intérêt au taux préférentiel plus 1,5 %.

L'emprunt bancaire est garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens jusqu'à concurrence d'un montant de 52 000 000 \$.

## Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
Au 31 mars 2015

### 10. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2015	2014
Comptes fournisseurs	3 627 441 \$	4 312 584 \$
Salaires et vacances	954 930	260 550
Sommes à remettre à l'État		
Retenues et contributions		61 071
Autres déductions	82 307	161 055
	<hr/>	<hr/>
	4 664 678 \$	4 795 260 \$
	<hr/>	<hr/>

### 11. CONTRIBUTIONS REPORTÉES - AADNC

	2015	2014
Contribution souple - eau potable	- \$	107 750 \$
Contribution fixe - services à l'enfance	951 476	951 476
Contribution fixe - Service à l'enfance	2 015 770	-
Contribution préétablie - RBA	77 272	91 433
Contribution préétablie - mesure d'urgence	3 830	-
Contribution souple - station de pompage	76 050	-
Contribution souple - PAS	<hr/> 95 477	<hr/>
	<hr/> 3 219 875 \$	<hr/> 1 150 659 \$
	<hr/>	<hr/>

### 12. CONTRIBUTIONS REPORTÉES - AUTRES

	2015	2014
SCHL - loyers	34 465 \$	34 465 \$
Santé Canada - contributions préétablies	964 821	964 821
Secrétariat aux affaires autochtones	31 474	92 500
	<hr/> 1 030 760 \$	<hr/> 1 091 786 \$
	<hr/>	<hr/>

MALLETTE

## **Conseil des Innus de Pessamit**

### **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 mars 2015

#### **13. DETTE À LONG TERME**

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 31 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 11 527 \$ incluant capital et intérêts au taux de 4,85 %, échéant en mai 2015	22 908 \$	157 251 \$
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 8 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 819 \$ incluant capital et intérêts au taux de 4,85 %, échéant en juillet 2015	11 161	43 777
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 26 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 6 894 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,7 %, renouvelable en novembre 2015, échéant en novembre 2018	283 294	355 295
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 15 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 4 443 \$ incluant capital et intérêts au taux de 5,2 %, échéant en mai 2016	60 229	109 544
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 11 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 3 581 \$ incluant capital et intérêts au taux de 5,24 %, renouvelable en juillet 2017, échéant en juin 2018	128 233	164 273
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière sur le Centre d'affaires en faveur de la Banque de Montréal, remboursable par versements mensuels en capital de 3 000 \$, plus les intérêts au taux préférentiel plus 2 %, renouvelable en août 2016	199 384	205 384
À reporter	705 209 \$	1 035 524 \$

## Conseil des Innus de Pessamit

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2015

#### 13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2015	2014
Reporté	705 209 \$	1 035 524 \$
Emprunt, garanti par une hypothèque mobilière en faveur de la Banque de Montréal sur l'universalité des biens, remboursable par versements mensuels en capital de 3 000 \$, plus les intérêts au taux préférentiel plus 2 %, renouvelable en juin 2016	308 465	326 465
Emprunt auprès de la Banque de Montréal, à l'égard des rénovations de maisons, remboursable par versements mensuels en capital de 6 000 \$, plus les intérêts au taux préférentiel plus 2 %, échéant en août 2018	1 174 371	1 186 371
Emprunt, garanti par une hypothèque mobilière en faveur de la Banque de Montréal sur les créances dues par Hydro-Québec en regard des projets de dérivation des rivières, remboursable par versements mensuels en capital de 58 333 \$, plus les intérêts au taux de 6,99 %, échéant en mars 2029	11 194 999	11 894 999
Emprunt, garanti par une hypothèque mobilière en faveur de la Banque de Montréal sur l'universalité des biens, remboursable par versements mensuels en capital de 3 000 \$, plus les intérêts au taux préférentiel plus 2 %, renouvelable en octobre 2014	468 098	500 098
Emprunt auprès de la Banque de Montréal, à l'égard des rénovations de maisons, remboursable par versements mensuels en capital de 3 000 \$, plus les intérêts au taux préférentiel plus 2 %, échéant en novembre 2019	435 847	441 847
Emprunt, garanti par une hypothèque mobilière en faveur de la Banque de Montréal sur les créances dues par Hydro-Québec en regard des projets de dérivation des rivières, remboursable par versements mensuels en capital de 35 417 \$ au taux de 5,66 %, échéant en février 2016	1 163 750	1 588 750
Emprunt auprès de la Banque de Montréal, à l'égard d'acquisition de machinerie, remboursable par versements mensuels en capital de 3 000 \$, plus les intérêts au taux préférentiel plus 2 %	134 612	144 612
À reporter	<b>15 585 351 \$</b>	<b>17 118 666 \$</b>

MALLETTE

## Conseil des Innus de Pessamit

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2015

#### 13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2015	2014
Reporté	15 585 351 \$	17 118 666 \$
Emprunt, garanti par une hypothèque mobilière en faveur de la Banque de Montréal sur l'universalité des biens et par une garantie collatérale immobilière sur le centre d'hébergement de Québec, remboursable par versements mensuels en capital de 3 000 \$, plus les intérêts au taux préférentiel plus 1 %	247 367	253 367
Emprunt auprès de la Banque de Montréal, à l'égard des rénovations de l'église, remboursable par versements mensuels en capital de 3 000 \$, plus les intérêts au taux préférentiel plus 1 %, échéant en mai 2021	217 814	223 814
Emprunt auprès de la Banque de Montréal, remboursable par versements semestriels de 65 724 \$ incluant capital et intérêts au taux de 4,49 %, faisant l'objet d'une subvention équivalente de la part du Secrétariat aux affaires autochtones pour une période de 20 ans, renouvelable en mai 2019, échéant en mai 2023 (note 4)	923 482	1 010 601
Emprunt auprès de la Banque de Montréal, remboursable par versements semestriels de 37 952 \$ incluant capital et intérêts au taux de 8,75 %, faisant l'objet d'une subvention équivalente de la part du Secrétariat aux affaires autochtones pour une période de 5 ans, échéant en août 2015 (note 4)	31 528	99 717
Emprunt auprès de la Banque de Montréal, remboursable par versements mensuels de 3 000 \$, plus les intérêts au taux préférentiel plus 2 %	399 000	415 000
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 16 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 6 904 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,95 % renouvelable en juin 2015, échéant en juin 2030	949 855	997 841
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 14 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 4 436 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,3 %, renouvelable en juillet 2015, échéant en mai 2016	60 865	111 506
À reporter	18 415 262 \$	20 230 512 \$

MALLETTÉ

## Conseil des Innus de Pessamit

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2015

#### 13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2015	2014
Reporté	<b>18 415 262 \$</b>	<b>20 230 512 \$</b>
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de Desjardins, grevant 6 maisons résidentielles, par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 1 927 \$, incluant capital et intérêts au taux de 6,66 %, échéant en novembre 2015	15 044	36 415
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 16 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 4 457 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,3 %, renouvelable en juillet 2015, échéant en avril 2023	379 363	420 862
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 34 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 13 893 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,3 %, renouvelable en avril 2015, échéant en avril 2031	2 083 902	2 186 653
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 10 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 3 024 \$ incluant capital et intérêts au taux de 2,63 %, renouvelable en juin 2016, échéant en mai 2023	266 558	295 458
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 11 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 738 \$ incluant capital et intérêts au taux de 2,63 %, renouvelable en juin 2016, échéant en mai 2026	317 870	342 066
À reporter	<b>21 477 999 \$</b>	<b>23 511 966 \$</b>

MALLETTE

## Conseil des Innus de Pessamit

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2015

#### 13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2015	2014
Reporté	<b>21 477 999 \$</b>	<b>23 511 966 \$</b>
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 26 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 3 226 \$ incluant capital et intérêts au taux de 2,65 %, renouvelable en avril 2016, échéant en avril 2026	371 694	400 197
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 15 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 880 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,62 %, renouvelable en mars 2018, échéant en janvier 2028	400 367	428 219
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 4 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 719 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,67 %, renouvelable en juin 2018, échéant en avril 2027	94 388	101 382
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 11 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 170 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,67 %, renouvelable en juin 2018, échéant en avril 2027	284 840	305 947
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 16 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 3 404 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,92 %, renouvelable en avril 2019, échéant en mai 2026	410 459	443 140
À reporter	<b>23 039 747 \$</b>	<b>25 190 851 \$</b>

## Conseil des Innus de Pessamit

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2015

#### 13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2015	2014
Reporté	23 039 747 \$	25 190 851 \$
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 6 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 648 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,05 %, renouvelable en avril 2020, échéant en avril 2027	360 271	384 944
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 6 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 818 \$ incluant capital et intérêts au taux de 2,26 %, renouvelable en août 2016, échéant en juillet 2029	413 903	438 105
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 31 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 10 568 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,53 %, renouvelable en décembre 2017, échéant en décembre 2030	1 774 523	1 873 454
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 19 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 6 477 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,53 %, renouvelable en décembre 2017, échéant en décembre 2030	1 087 610	1 148 246
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 35 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 17 260 \$, incluant capital et intérêts au taux de 4,89 %, renouvelable en août 2018, échéant en août 2038	<u>2 898 008</u>	2 975 282
À reporter	29 574 062 \$	32 010 882 \$

MALLETTE

## **Conseil des Innus de Pessamit**

### **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 mars 2015

#### **13. DETTE À LONG TERME (suite)**

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Reporté	29 574 062 \$	32 010 882 \$
Emprunt, sans intérêts, à l'égard des frais de négociation concernant une revendication d'infrastructures traversant la rivière Betsiamites, remboursable à la plus rapprochée des dates suivantes: le 31 mars 2015 ou la date du règlement de la revendication. En date du 31 mars 2015, celle-ci n'avait toujours pas été réclamée	15 000	15 000
Emprunt, sans intérêts, à l'égard des frais de négociation concernant une revendication de Terres (6 900 acres), remboursable à la date du règlement de la revendication	130 809	130 809
Emprunt, sans intérêts, à l'égard des frais de négociation concernant une revendication de la Route 138, remboursable à la date du règlement de la revendication	122 649	122 649
Financement en cours 5 maisons - SCHL	606 000	-
Financement en cours machinerie - Banque de Montréal	1 473 000	-
Emprunt, échu au cours de l'exercice	-	56 617
	<b>31 921 520 \$</b>	<b>32 335 957 \$</b>

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants :

2016 -	2 630 846 \$
2017 -	2 492 849 \$
2018 -	2 378 794 \$
2019 -	2 001 853 \$
2020 -	1 984 999 \$

# **Conseil des Innus de Pessamit**

## **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 mars 2015

---

### **14. RÉSERVES - SCHL**

En vertu de l'accord avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), un montant annuel variant entre 360 \$ et 1 000 \$ par logement doit être porté au crédit du compte de la réserve de remplacement. Ces fonds et ces intérêts cumulés doivent être placés dans un compte de banque distinct ou investis uniquement dans des comptes ou des instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) ou placés de toute autre façon que la SCHL peut approuver de temps à autre. Toute utilisation des fonds du compte doit être approuvée par la SCHL. Les retraits sont imputés à l'intérêt d'abord, puis au principal.

En raison de problèmes de liquidités, le Conseil des Innus a utilisé à d'autres fins les placements correspondant à ces réserves et à ces fonds.

### **15. ÉVENTUALITÉS**

Le Conseil des Innus a conclu des accords de contribution avec différents ministères du gouvernement fédéral. Le financement versé conformément à ces accords est assujetti à un remboursement si le Conseil des Innus ne respecte pas les conditions de ceux-ci.

### **16. ENGAGEMENT**

#### **Négociations - revendications territoriales**

Le Conseil des innus participe à une entente conclue avec le Conseil Tribal Mamuitun et les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada pour des revendications territoriales à être négociées par le Conseil des Innus. Cette entente permet d'obtenir un prêt pour le financement de ces négociations. L'entente stipule que le prêt sera payable aux Affaires autochtones et Développement du Nord Canada à la date la plus rapprochée, soit à la date de règlement de la revendication ou à l'échéance des billets dus. Toutefois, si à la date d'échéance, la revendication est toujours en négociation, les dates de remboursement seront reportées de cinq ans ou d'une période jugée appropriée, le tout sans intérêts. La portion attribuable à Pessamit est la suivante :

Prêt du CAM (1979 à 1993)	4 845 642 \$
Prêt du CTM (1994 à 2016)	5 198 992
	<hr/> 10 044 634 \$

#### **Bail**

Le Conseil s'est engagé par bail jusqu'en 2018 pour la location d'un bureau. Le solde de l'engagement suivant ce bail s'établit à 38 927 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices en vertu de ce bail sont les suivants :

2016 -	14 586 \$
2017 -	14 586 \$
2018 -	9 755 \$

## **Conseil des Innus de Pessamit**

### **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 mars 2015

#### **17. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE**

La majeure partie des revenus du Conseil des Innus provient du Ministère des affaires autochtones et Développement du Nord Canada et de Santé Canada. La nature et la portée de ces revenus ont une telle importance que le Conseil des Innus en dépend sur le plan économique.

#### **18. AUTRES ÉLÉMENTS**

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Quote-part des investissements dans des partenaires commerciaux	55 635 \$	149 171 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 209 528)	(2 071 269)
Capitalisation aux immobilisations corporelles	11 445 508	5 155 216
Remboursement en capital de la dette à long terme	2 493 438	2 737 286
Contribution par financement	(2 079 000)	(405 456)
	<hr/> 9 706 053 \$	<hr/> 5 564 948 \$

## Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
Au 31 mars 2015

### 19. AVOIR DES MEMBRES

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
SOLDE, début de l'exercice	- \$	- \$
Déjà établi	37 014 307	23 374 743
Autres	(194 885)	115 494
Réserve de remplacement	-	3 240 663
Virément - réserves SCHL	(351 497)	(25 438)
Retraité	36 467 925	26 705 462
Excédent	<u>11 674 129</u>	<u>10 308 845</u>
SOLDE, fin de l'exercice	48 142 054	37 014 307

L'avoirdes membres se détaille comme suit :

Investi en immobilisations	47 899 971	38 404 863
Affecté	7 397 387	7 552 260
Non affecté	(7 155 304)	(8 942 816)
	<u>48 142 054</u>	<u>37 014 307</u>